

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Type de diplôme : Licence LMD

Domaine LMD : Arts, lettres, langues

Mention : Humanités

Finalité : Recherche et professionnelle / poursuite d'étude

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

- Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

- Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Recteur de l'Académie, chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : II

Code NSF : 120 (spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit), 130 (Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes), 131 (Français, littérature et civilisation française), 135 (Langues et civilisations anciennes), 321 (Journalisme et communication), 126 (Histoire), 127 (Philosophie, éthique et théologie), 133 (Musique, arts du spectacle), 134 (Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes), 128 (Droit, sciences politiques), 122 (Economie), 31 (Echanges et gestion)

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

La licence « Humanités » est une formation pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines : sans être un diplôme professionnalisant, elle prépare à une grande diversité de professionnalisations possibles au niveau Master. En raison de la nature pluridisciplinaire de la formation, le diplômé est un polyvalent qui peut s'orienter vers de multiples métiers : métiers de l'écrit, du journalisme et de la communication ; métiers de la culture ; métiers du livre et de la documentation ; métiers de l'enseignement et de la recherche ; métiers de l'administration publique et de la fonction publique territoriale ; métiers du management et des ressources humaines ; etc.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire de la Licence Humanités possède de multiples savoirs et compétences :

- une solide culture générale grâce à l'étude des disciplines qui forment ce qu'on a longtemps appelé les « humanités » (littérature, histoire, philosophie, langues vivantes et anciennes).
- la maîtrise approfondie d'un champ disciplinaire grâce à une spécialisation de troisième année (15 spécialisations possibles : Lettres modernes, Lettres classiques, Philosophie, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Métiers du livre, Journalisme, Information et communication, Documentation, Théâtre, Cinéma, Administration publique, Droit et Gestion de l'entreprise, Science politique, Droit privé).
- la faculté de comprendre de façon synthétique des réalités complexes ; capacité à analyser, à

synthétiser, à problématiser, à proposer des solutions.

- un « savoir apprendre » et un « savoir travailler » ; des facultés d'organisation, de gestion du temps, et une capacité à fournir des efforts soutenus dans la durée.
- une facilité à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, à argumenter et à convaincre.
- des compétences linguistiques (maîtrise d'une, voire de deux langues vivantes).
- et, enfin, de multiples compétences techniques (module informatique c2i) et professionnelles développées dans le cadre des modules de professionnalisation (projets encadrés et stages en troisième année).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Les titulaires de la licence sciences sociales peuvent travailler dans les entreprises privées, dans le secteur public ou para-public.

Types d'emplois accessibles

Métiers de l'écrit, du journalisme et de la communication ; métiers de la culture ; métiers du livre et de la documentation ; métiers de l'enseignement et de la recherche ; métiers de l'administration publique et de la fonction publique territoriale ; métiers du management et des ressources humaines ; etc.

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

K2107 Enseignement général du second degré

K2401 Recherche en sciences de l'homme et de la société

E1106 Journalisme et information média

E1105 Coordination d'édition

M1503 Management des ressources humaines

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est organisé en 6 semestres valant chacun 30 crédits. Les deux derniers semestres comportent un choix de spécialisations préparant une orientation en master.

Les 6 semestres doivent être validés pour l'obtention de la licence.

La Licence Humanités comporte 4 parcours, qui ont en commun de dispenser, comme dans les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), une formation pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines, autour des disciplines associées : les Lettres, l'Histoire, la Philosophie et les Langues (vivantes et anciennes). Quel que soit le parcours, l'étudiant suit, à chaque semestre, des cours de langue vivante (niveau spécialiste, 4h / semaine), des modules de professionnalisation (module informatique, stage, etc.) et peut suivre des enseignements au choix (Parcours personnalisé : renforcement LV1 ; LV2 ; Parcours "Arts", "Sciences", "Développement durable", "Entrepreneuriat", etc.).

Les 4 parcours se différencient par des associations spécifiques de disciplines et des spécialisations spécifiques en troisième année.

1) PARCOURS général « Humanités, Lettres et sciences humaines »

-Humanités (Lettres + Histoire + Philosophie) + Langue vivante + Langue ancienne + Parcours personnalisé + Préprofessionnalisation.

- 7 options de spécialisation possibles en L3 : Lettres modernes, Histoire, Philosophie, Information et communication, Documentation, Métiers du livre, Journalisme.

2) PARCOURS « Humanités classiques » (équivalent d'une Licence de Lettres classiques, mais plus ouvert sur les autres disciplines et permettant de nombreuses spécialisations en L3)

-1 ou 2 langues anciennes au niveau spécialiste (grec ancien et/ou latin) + Culture antique (histoire ancienne, histoire de l'art antique, philosophie ancienne, histoire des idées) + Littérature française + Langue vivante + Préprofessionnalisation.

-8 options de spécialisation en L3 : Lettres modernes, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Philosophie, Information et communication, Documentation, Métiers du livre, Journalisme.

3) PARCOURS « Humanités et arts du spectacle »

-Humanités (Lettres + Histoire + Philosophie) + Théâtre + Cinéma + Langue vivante + Langue ancienne + Parcours personnalisé + Préprofessionnalisation.

- 2 options de spécialisation possibles en L3 : Théâtre ou Cinéma.

4) PARCOURS « Humanités, droit, économie/gestion »

-Humanités (Lettres + Histoire + Philosophie) + Droit et science politique + Economie et gestion + Langue vivante + Langue ancienne + Parcours personnalisé + Préprofessionnalisation.

- 4 options de spécialisation possibles en L3 : Administration publique, Science Politique, Droit et gestion de l'Entreprise, Droit privé.

Modalités de contrôle :

Les éléments composant les UE sont évalués en contrôle continu et/ou en contrôle terminal, par des examens écrits et rédigés, et/ou par des examens oraux. Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'Université.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé : les UE sont capitalisables sans limite temps.

| Conditions d'inscription à la certification | Oui | Non | Indiquer la composition des jurys |
|--|-----|-----|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | Jury de diplôme constitué d'enseignants-chercheurs membres du conseil de formation de la licence Humanités. |
| En contrat d'apprentissage | | X | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Après un parcours de formation continue | X | | Jury de diplôme constitué d'enseignants-chercheurs membres du conseil de formation de la licence Humanités. |
| En contrat de professionnalisation | | X | |
| Par candidature libre | X | | Possibilité de VES ou VAP. |
| Par expérience | X | | Jury VES. |
| <i>Date de mise en place :</i> | | | |

| Liens avec d'autres certifications (cadre 8) | Accords européens ou internationaux (cadre 9) |
|--|---|
| | |

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme national de Licence publié au JO du 30 avril 2002

Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la Licence publié au JO du 11 août 2011

Références autres :

Pour LMD2 arrêté du 11 juillet 2011 relatif aux habilitations de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense à délivrer les diplômes nationaux.

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

<http://humanites.u-paris10.fr>

Portail étudiant du ministère de l'Education Nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

200, avenue de la République

92 001 Nanterre Cedex

UFR PHILLIA, SSA, LCE, DSP, SEGMI et IPAG.

Historique :

Création en 2006.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.u-paris10.fr>